



Acte n° 2023C121

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUIN 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 12

Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 25/05/2023

Le 1^{er} Juin 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Sandrine REY (remplaçante de Daniel DOMPOINT), Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Gabriel AUMONIER (Pouvoir Valérie BOYER), Ingrid BESSON (Pouvoir Nathalie TISSERAND), Fabien BIHLER, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Armand CHAUMONT (Pouvoir Stéphane BERTHOMIEU), Carole DEMANGE (Pouvoir Gérard PORRETTI), Elise DIENNET (Pouvoir Gilles GARNIER), Daniel DOMPOINT (Remplacé par Sandrine REY), Nicole DUGELAY (Pouvoir Richard SIMMINI), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN, Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Jacques CORMORECHE), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD.

OBJET : AMÉNAGEMENT – Modification des statuts du syndicat mixte SCOT Val de Saône-Dombes

Vu la délibération du Conseil Syndical du syndicat mixte SCOT Val de Saône-Dombes en date du 15 mars 2023 relative à la modification des statuts du syndicat.

Mme Carole BONTEMPS-HESDIN, Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat informe le Conseil que le Syndicat mixte du SCOT Val de Saône-Dombes a modifié ses statuts en ajoutant un article (article 9). Cet article permet au syndicat mixte de réaliser des prestations de services pour ses membres et/ou pour des collectivités extérieures au syndicat.

Il est proposé de soumettre cette modification statutaire aux membres du syndicat mixte. L'avis du Conseil communautaire de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée est sollicité.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 11/05/2023.

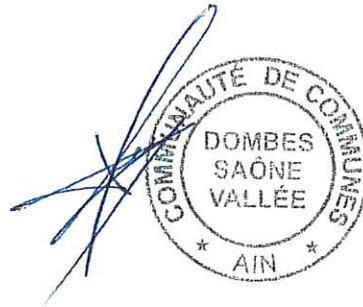
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'EMETTRE** un avis favorable sur le projet de modification des statuts du syndicat mixte Val de Saône-Dombes.

A Trévoux, le 01/06/2023

Le Secrétaire de Séance,
Richard PACCAUD

Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique

- 6 JUIN 2023